

TRAIT'BIO :

un état des lieux des méthodes de traitements alternatifs utilisés en production de poulet de chair biologique

ITAB

Institut Technique de
l'Agriculture Biologique

anses 
alimentation, environnement, travail

Contexte et objectifs

Un bon état sanitaire passe avant tout par une approche globale de la santé des animaux, basée sur des leviers de préventions. Ceux-ci concernent en premier lieu l'observation des oiseaux et la maîtrise des pratiques d'élevages (gestion de la litière, alimentation, conception du bâtiment, etc...) afin de limiter le recours aux intrants. Dans les élevages biologiques, dans le cas où le recours à un traitement est nécessaire, la réglementation impose de privilégier les traitements dits « alternatifs » (phytothérapie, aromathérapie, etc...) qu'ils soient préventifs ou curatif. Les traitements allopathiques convention-

nels peuvent-être utilisés sur prescription vétérinaire dans la limite d'un traitement par lot par an.

Il existe peu de données sur la gestion de la santé et du bien-être dans les élevages en AB, et sur les méthodes de traitements alternatifs utilisés. Le projet SYNERGIE pour la santé des élevages biologiques, coordonné par l'ITAB, avait pour objectif d'acquérir des références à destination des éleveurs, des conseillers et des vétérinaires de la filière, et de fournir des leviers d'action adaptés à cette production. Dans ce cadre, 85 élevages de poulets

biologiques ont participé à des enquêtes épidémiologiques (réalisées par l'ANSES) afin de mieux comprendre comment les éleveurs appréhendent et gèrent les problèmes de santé en élevage, et notamment les usages en terme de traitements.

A partir des données collectées auprès des 85 élevages biologiques, les objectifs du projet Trait'bio, ont été de décrire :

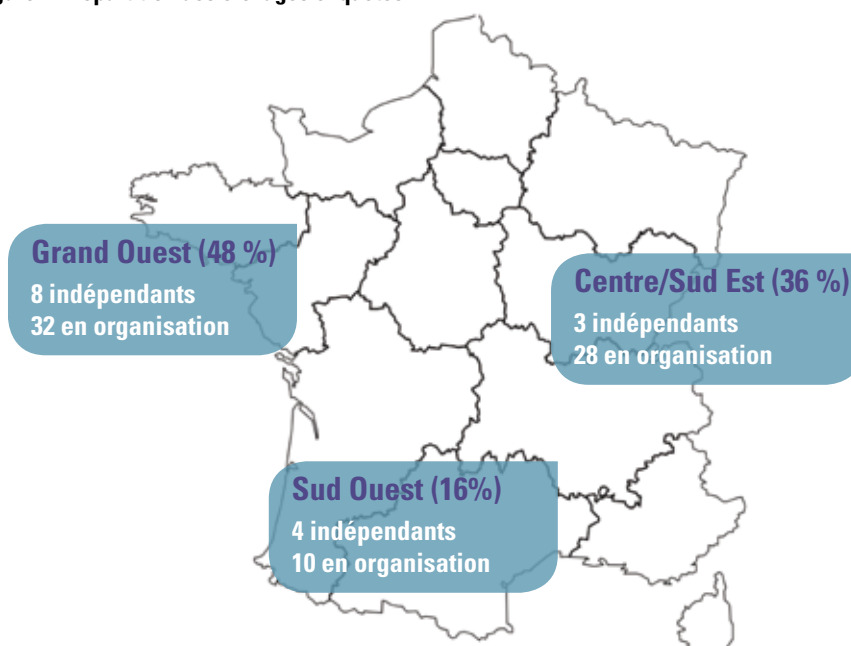
- (1) Les usages de produits alternatifs par les 85 éleveurs
- (2) Les compositions et familles des produits utilisés
- (3) Les motifs d'utilisation et allégations des fabricants.

Déroulement de la collecte des données

Les **élevages enquêtés** sont représentatifs des principaux bassins de productions en de poulets biologiques (Figure 1). Concernant le mode de commercialisation, 70 éleveurs font partie d'une organisation de production et 15 éleveurs commercialisent leurs volailles de manière indépendante, ce qui est comparable aux 20% estimés à l'échelle nationale. Chaque éleveur devait avoir au moins 250 poulets par lot.

Un seul lot a été enquêté dans chaque élevage, soit 85 au total. Le questionnaire réalisé a permis de **collecter** : des données sanitaires sur le lot produit et des informations sur les pratiques d'élevage. Concernant les traitements effectués, chaque produit utilisé au cours du lot a été recensé (nom et nature). Le type d'utilisation (préventif ou curatif), le motif d'utilisation, l'âge des animaux et la durée des traitements ont pu être renseigné à dire d'éleveurs et via les documents présents sur l'élevage.

Figure 1 : Répartition des élevages enquêtés



Une grande diversité de produits utilisés

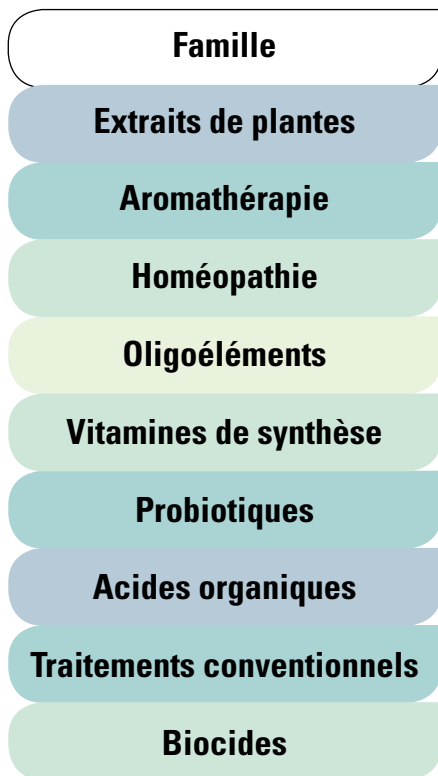


Tableau 1 : Les différentes familles de produits recensés

Pour chaque produit recensé en élevage, en complément des informations relevées, une recherche systématique a permis d'obtenir la notice et la composition du produit, ainsi que les allégations fournies par le fabricant. Notons que chez certains éleveurs en circuit court, des préparations étaient réalisées à la ferme. Cette recherche a été réalisée en contactant les éleveurs utilisateurs et les fabricants et en les combinant à des informations trouvées sur internet et dans la presse spécialisée. A partir de cette recherche systématique, un clas-

sement des produits en **9 familles** a été réalisé (Tableau 1): extrait de plantes, aromathérapie, homéopathie, oligo-éléments et minéraux, vitamines de synthèse, probiotiques, acides organiques, traitements conventionnels et biocides. Chaque produit n'étant pas toujours composé d'une seule famille, des catégories selon le nombre de familles ont été créées (Tableau 2) : catégorie « simple » pour les produits composés d'une seule famille, catégorie « complexe 2 » à catégorie « complexe 4 » pour les produits composés de 2 à 4 familles.

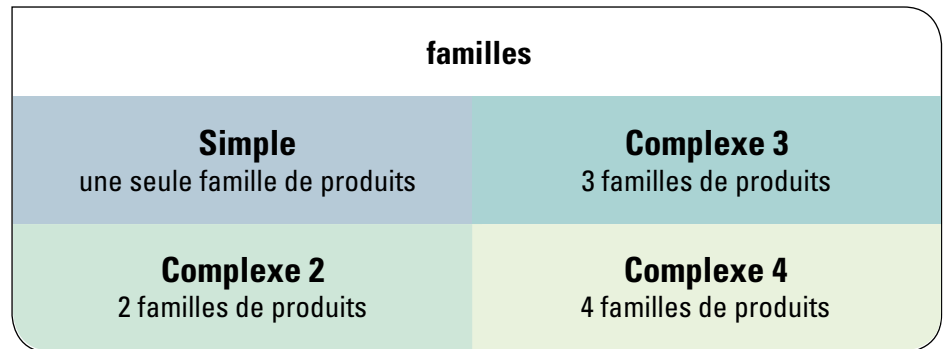


Tableau 2 : Les différentes catégories de produits recensés

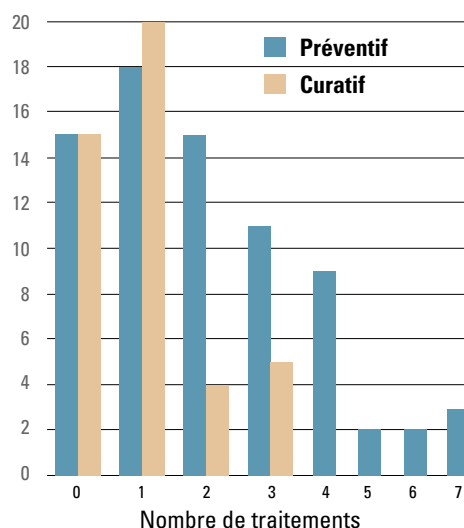
Au total, 62 produits différents ont été utilisés, pour les 203 usages recensés.

Des traitements préventifs avant tout !

Au total, 203 usages de produits ont été réalisés au sein des lots enquêtés, avec une large distribution du nombre de traitements par lot (de 0 à 7). Pour 15 lots sur les 85 suivis, aucun traitement n'a été administré aux animaux.

Des produits ont été utilisés à titre préventif, en dehors de tout problème sanitaire, dans 60 lots (Figure 2), ce qui représente 160 utilisations de produits. Pour environ la moitié de ces lots (55%), un ou deux usages de produits préventifs ont été réalisés en cours d'élevage. Aucune différence de fréquence d'utilisation n'a été constatée entre les éleveurs indépendants et les éleveurs de groupement. **L'usage préventif, qui représente 78.9%** des usages est donc largement répandu chez les éleveurs et s'inscrit parmi les bonnes pratiques d'élevage, au même titre que les mesures de gestion habituelles du lot.

Figure 2 : Répartition des 203 usages de produits parmi les 70 lots utilisateurs



Des produits curatifs ont été utilisés sur 29 lots correspondant à 43 utilisations de produits. Dans la grande majorité des cas, un seul produit curatif a été administré (69% des lots traités).

Parmi les 32 éleveurs confrontés à un problème sanitaire, essentiellement d'ordre digestif, six d'entre eux ont utilisé des produits conventionnels (5 antibiotiques et 1 anticoccidien). Enfin, il est à signaler que le recours à la vaccination contre les coccidioses est largement répandu avec **87% des lots vaccinés.**

POUR EN SAVOIR PLUS

Pages WEB : CASDAR SYNERGIE : <http://www.itab.asso.fr/programmes/synergie-elevage.php>

Règlementation sur l'usage des produits à base de plantes : <http://www.itab.asso.fr/activites/sante-animale.php>

Documents disponibles sur le site de l'ITAB : Brochure : Assurer la

bonne santé des volailles de chair en élevages bio : astuces, conseils et expériences d'éleveurs. ITAB, 2015. 8 p.

Cahier technique : La sante des volailles en agriculture biologique : gestion sanitaire des élevages de volailles de chair en agriculture biologique et méthodes de prévention sanitaire. ITAB, 2016.34 p.

Priorité aux traitements à base de plantes, en pur ou en mélange

L'aromathérapie, qui regroupe les huiles essentielles végétales, constitue la principale famille utilisée et se retrouve dans 48,4% des produits (Figure 3). Les extraits de plantes (tout ou partie de la plante, frais ou séché ; hors huiles essentielles) se retrouvent quant à eux dans 27,4% des produits. Les oligo-éléments et minéraux sont aussi largement utilisés et sont présents dans 41,2% des produits. Leur administration permet de fournir aux animaux un apport complémentaire à celui fourni par l'alimentation. Au total, les **produits à base de plante** (aromathérapie et extraits de plantes) se retrouvent dans **75,8 %** des produits.

Que ce soit en préventif ou en curatif, les 2 familles aromathérapie et oligo-éléments-minéraux sont les plus utilisées. En préventif, l'aromathérapie et les oligo-éléments-minéraux sont présents respectivement dans 26,7% et 27,2% des usages de produits. En curatif, l'aromathérapie et les oligo-éléments-minéraux sont présents dans 30% et 29% des usages de produits.

Près de la moitié des 62 produits utilisés sont des produits simples, constitués d'une seule famille (mais différentes plantes et huiles essentielles d'une même famille peuvent constituer le produit). L'autre moitié des produits est constituée de plusieurs familles, et associe majoritairement 2 ou 3 familles (Figure 4).

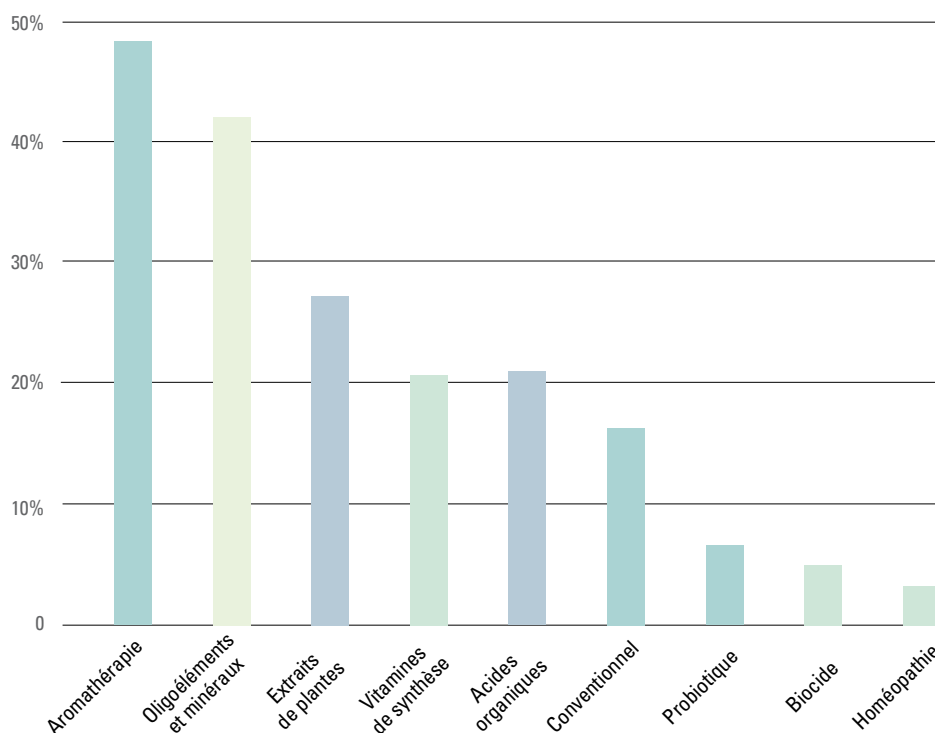


Tableau 2 : Les différentes catégories de produits recensées

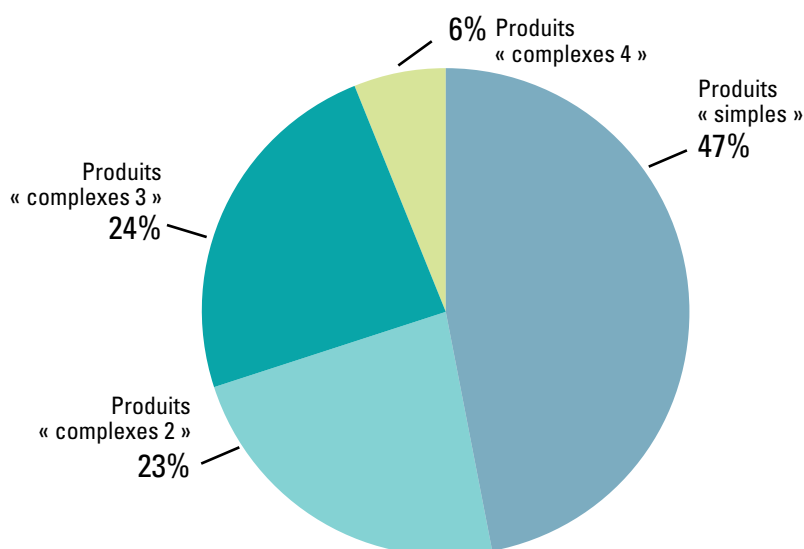


Figure 4 : Répartition des 62 produits selon leur catégorie

UN STATUT RÉGLEMENTAIRE DES PRODUITS À BASE DE PLANTES À TRAVAILLER

Bien que l'usage des produits à base de plantes soit majoritaire en filière biologique, seuls quelques produits ont l'appellation médicaments vétérinaires à base de plantes et sont aujourd'hui autorisés. Une autorisation de mise sur le marché (AMM) préalable à leur utilisation est en effet nécessaire (AMM en tant que médicament

ou AMM allégée des médicaments à base de plantes), ainsi qu'une prescription vétérinaire (l'automédication étant illégale). Les conditions nécessaires pour fournir un dossier allégé pour les demandes d'autorisation de mise sur le marché de médicaments vétérinaires à base de plantes ont été récemment évaluées, maintenant un

niveau d'exigence contraignant (évaluation des limites maximales de résidus des substances, identification des substances et la documentation des aspects innocuité et efficacité). Pourtant, devant la diversité et la fréquence d'usage des plantes en santé animale, ces produits ont besoin de trouver un statut réglementaire adapté.

Des traitements pour lutter contre les problèmes digestifs et favoriser la croissance et l'ossification

Les principaux motifs d'utilisation listés par les éleveurs étaient par ordre d'importance pour favoriser la **croissance et l'ossification** (24,6% des motifs), pour lutter contre les vers (23,6% des motifs) et contre les entérites (16,2%). Des vermifuges conventionnels ont été utilisés par 5 éleveurs. En curatif, 5 antibiotiques ont

été utilisés pour traiter 2 entérites nécrotiques, 2 arthrites à staphylococcus, et une mortalité anormale (avec virus Gumboro, BI, surinfection bactérienne), ainsi qu'un anticoccidien pour traiter une coccidiose. Si l'on s'intéresse aux allégations des fabricants spécifiées sur les notices des produits utilisés, l'allégation la plus fré-

quente est de favoriser la **croissance, le démarrage et l'ossification** pour 63% des utilisations de produits. Les autres allégations représentent moins de 6% des utilisations de produits, parmi lesquelles on trouve l'atténuation des réactions au stress et les produits à visée digestive.

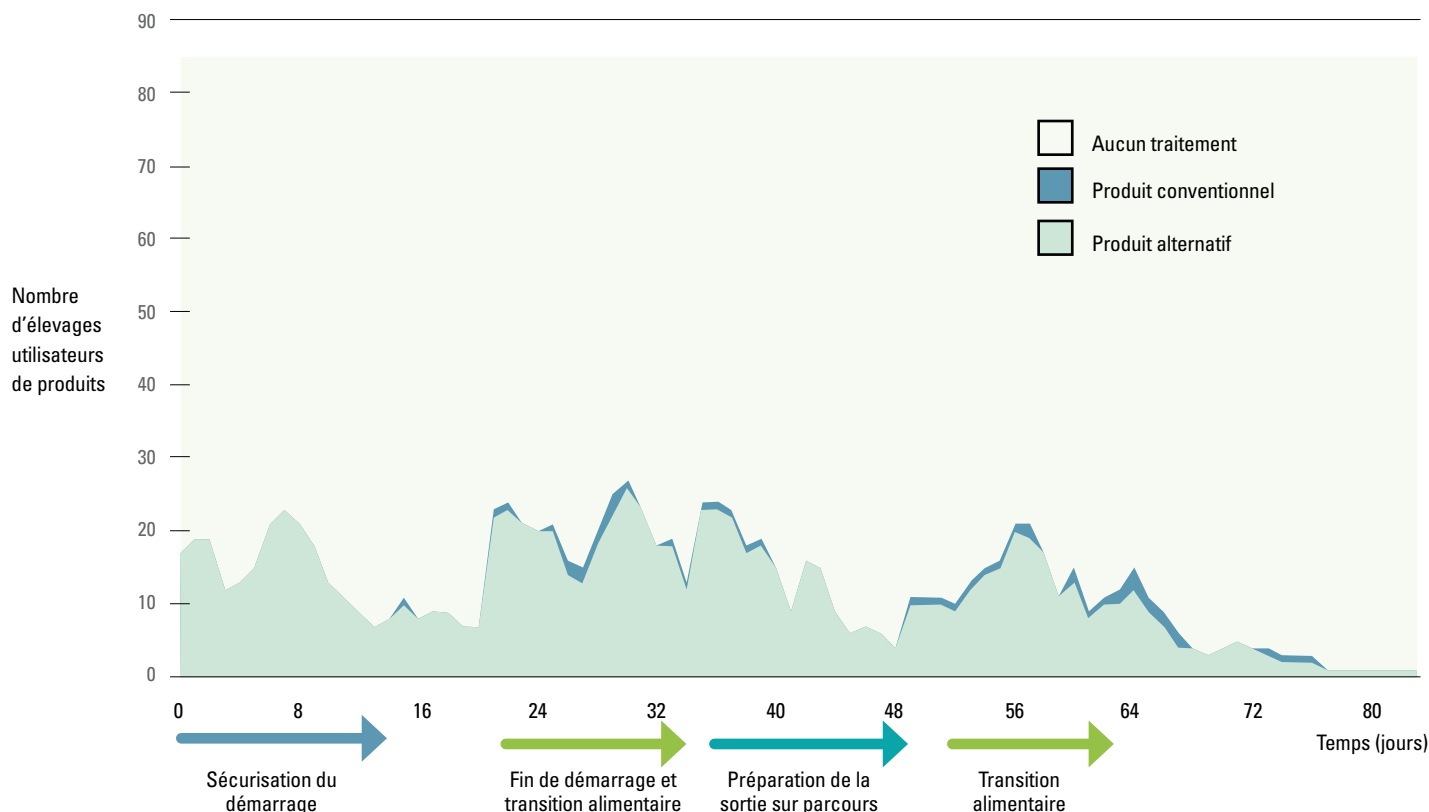
Des phases clés d'élevage à maîtriser

La figure 5 présente le nombre de lots d'animaux avec réalisation de produits (certains traitements peuvent durer plusieurs jours) en fonction de l'âge des animaux. Les principales périodes clés où les éleveurs recourent à des traitements alternatifs sont :

l'arrivée des poussins ; la dernière semaine de démarrage et la phase de transition entre l'aliment démarrage/croissance ; la préparation des animaux à la sortie sur parcours (dans les élevages enquêtés, l'âge de sortie sur parcours était en moyenne de

42 j en s'étalant de 25 à 53j) et la transition entre l'aliment croissance/finition. A partir de 70 jours, soit environ 2 semaines avant les premiers départs d'animaux, les traitements sont presque inexistant.

Figure 5 : Nombre d'élevages utilisateurs de produits en fonction de l'âge des animaux



Conclusion

Les éleveurs de poulets biologiques utilisent très majoritairement des produits à base de plante lorsqu'ils réalisent des traitements sur leurs animaux, en cohérence avec les principes de l'agriculture biologique.

Une très grande diversité de produits sont utilisés en élevage, les fréquences d'utilisations sont variables entre les élevages. Il serait intéressant de mener des travaux complémentaires afin d'identifier différents « itinéraires

techniques de traitements » permettant de compléter ces résultats avec une approche « dynamique » des usages de produits au cours de la vie du poulet. En parallèle, devant la diversité des produits proposés aux éleveurs, il s'avérerait intéressant de mettre en place un observatoire des pratiques d'usage des plantes afin de faire remonter des informations aux utilisateurs de ces produits.

Pour citer ce document : ITAB et ANSES, 2017.

Trait'bio : un état des lieux des méthodes de traitements alternatifs utilisés en production de poulet de chair biologique. 4p.

Rédaction : Antoine Roinsard (ITAB), Catherine Experton (ITAB), Sophie Le Bouquin (ANSES), Rozenn Souillard (ANSES), Victorine Guégou (ANSES).

Contact : antoine.roinsard@itab.asso.fr ; catherine.experton@itab.asso.fr ; Sophie.LEBOUQUIN-LENEVEU@anses.fr
Septembre 2017, Edition ITAB

Mise en page et conception graphique : Blandine Jus

Remerciements : Ce travail a été financé par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt dans le cadre de la mesure 19 du Plan Ecoantibio 2017 qui vise à développer des méthodes alternatives permettant de limiter le recours aux traitements antibiotiques dans les élevages. Nous remercions les éleveurs et les organisations de production pour leur participation à l'étude.



Avec la contribution de Christine Filiat



écoantibio2017